الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⵉⴱⵜ ⵏ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴳ ⵏ ⵉⵣⵎⵓⵍⴰⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMMC publie un guide sur le cadre régissant le financement collaboratif au Maroc

Rabat, le 17 janvier 2024

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a publié un nouveau guide consacré au cadre régissant le financement collaboratif (Crowdfunding) au Maroc. Une démarche qui rejoint les actions de l'Autorité dans l'accompagnement des intervenants du marché, visant à leur faciliter la compréhension du dispositif légal et réglementaire régissant les différents instruments financiers disponibles sur le marché des capitaux.

Ce guide présente ainsi une synthèse des principales interrogations relatives au fonctionnement du financement collaboratif au Maroc, ses opérateurs, et les régulateurs qui contrôlent cette activité et ce, sur la base des dispositions légales et réglementaires prévues par les textes en vigueur.

La publication du guide fait suite à la mise en ligne, en septembre dernier sur le site internet de l'AMMC, d'un **portail dédié au financement collaboratif** par l'intermédiaire duquel les personnes intéressées par le sujet peuvent prendre attache avec l'AMMC pour toute demande d'informations sur le dispositif ou sur le processus d'agrément.

Le guide sur le cadre régissant le financement collaboratif au Maroc est disponible sur le site internet de l'AMMC.

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché des capitaux marocain. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l'AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d'échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l'OICV faisant du Maroc le 44e pays signataire et le 3e pays Africain. L'Autorité préside également depuis février 2020, le Comité Régional Afrique Moyen-Orient (AMERC).

http://www.ammc.ma

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
Mme Dania BOUHLAL
E-Mail: dania.bouhlal@ammc.ma
Tél: 07 07 29 19 31